



## Pour la sauvegarde des missions régaliennes des Finances Publiques, Réapproprions-nous notre outil de travail !

Depuis plusieurs années maintenant, la DGFIP obéit à une logique destructrice de nos missions. Par les suppressions incessantes d'effectifs, la réduction à la portion congrue de l'accueil des usagers et les fermetures des structures de proximité, une politique d'affaiblissement sans précédent de notre Administration, pourtant essentielle, est menée à marche forcée.

**Il est désormais temps que les agent(e)s réagissent à la hauteur des attaques qui leur sont portées.**

Pour ce faire, la section Solidaires Finances Publiques de l'Aude propose que ces mêmes agent(e)s reprennent prise sur leur travail au quotidien.

Que constate-t-on effectivement aujourd'hui ?

Que des procédures, instructions et consignes absconnes viennent entraver l'autonomie et la capacité d'agir de toutes et tous, dans l'objectif affiché de « simplifier » alors qu'elles consistent uniquement à empêcher les postes et services de fournir les prestations attendues aux usagers.

**Il est donc urgent de se réapproprier notre travail au quotidien.**

Seul(e)s les agent(e)s des Finances Publiques connaissent les méthodes de travail à utiliser pour rendre le meilleur des services publics : organisez dans chacun de vos postes, dans chacune de vos cellules, des réflexions collectives permettant de déterminer les procédures de traitement des dossiers les plus adaptées.

La campagne relative à l'impôt sur le revenu qui va se dérouler à partir du 8 avril est propice à pareille évolution.

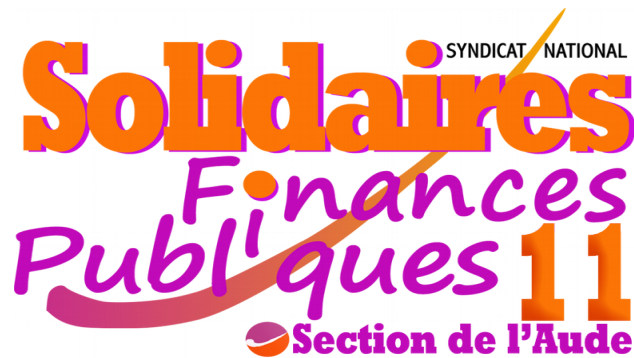
En particulier, l'accueil des usagers s'effectuera dorénavant, prétexte fallacieux du COVID-19 oblige, en mode distanciel quasi-exclusivement, et particulièrement en utilisant les démarches en ligne, très complexes à suivre pour certains de nos concitoyens.

Par ailleurs, les plages d'accueil seront singulièrement réduites et les rendez-vous, téléphoniques en particulier, privilégiés...

Ces orientations sont nuisibles au service public des Finances et à son réseau de proximité.

Par conséquent, à l'occasion de cette campagne, nous proposons aux agent(e)s des SIP et centre de contact de répondre aux sollicitations des contribuables de façon exhaustive, quel que soit le temps qu'il faudra y consacrer, même si la pression est vive (en raison du manque de personnel).

De privilégier par ailleurs le rendez-vous physique, primordial pour certains de nos usagers, plutôt que téléphonique, de répondre aux mails de la façon la plus complète et la plus détaillée possible, en



rappelant au téléphone l'utilisateur systématiquement au besoin pour lui préciser en détail les points évoqués, etc...

Bien entendu, pour l'accueil physique, il est nécessaire que les conditions de réception permettent la sécurité totale des agent(e)s : faute de quoi, il conviendra d'annoter en conséquence le registre Santé et Sécurité au Travail (SST).

Vous n'avez plus le temps disponible, du fait des suppressions d'effectifs, pour accorder cette attention ?

Délaissez les procédures inutiles à l'utilisateur, telles statistiques, contrôle interne, « reporting » d'activité et autres travaux managériaux de nos cadres de Direction supposé(e)s supérieur(e)s.

Privilégiez une saisie hebdomadaire et non quotidienne de la comptabilité de l'État, à l'instar de ce qui a été autorisé durant le confinement lié à l'épidémie de COVID-19.

Tous les services sont concernés par une priorisation par les agent(e)s des missions et d'une auto-organisation.

Pour ce qui concerne le contrôle fiscal par exemple, les agent(e)s pourraient ainsi s'émanciper des données issues du « datamining » pour la programmation. Ils seraient dès lors susceptibles de cibler les véritables fraudeurs fiscaux grâce à leur connaissance aigüe du tissu socio-économique et fiscal du territoire.

Quant au secteur local, ne participez en aucun cas à la destruction de pans entiers de cette activité.

Mettez de côté le « Contrôle Allégé en Partenariat » qui signifie en réalité l'abandon du contrôle, pourtant fondamentalement démocratique, de la dépense publique. Il conviendra donc de vérifier exhaustivement les mandats, en fonction d'un seuil défini collectivement par les seul(e)s agent(e)s et non les « managers ».

De même, le Contrôle Hiérarchisé de la Dépense doit être redéfini collectivement, sur le vu des seuls besoins des services et des ordonnateurs et non des diktats directionnels.

Le temps risque également de vous manquer : ne vous précipitez pas sur les avis de règlement qui permettent d'abonder la trésorerie de l'État et elle seule.

Ainsi, les échéances d'emprunts des collectivités passant par un débit d'office et qui, cumulées, peuvent représenter au quotidien plusieurs dizaines de milliers d'euros, ne seront pas comptabilisées, l'État faisant ainsi l'avance de ces sommes considérables, ce qui signifie que ces missions sont stratégiques et de la plus haute importance pour nos gouvernants. Par contre, privilégiez les avis de règlement venant augmenter la trésorerie disponible des collectivités.

De multiples exemples pourraient être donnés de cette auto-organisation du travail par les agent(e)s permettant de rendre un service public de qualité, au bénéfice de nos concitoyennes, concitoyens et des élu(e)s.

Pour les agent(e)s des Finances Publiques, elle favoriserait enfin un travail émancipateur, amélioré, ayant du sens, permettant de créer une réelle valeur d'usage et décidé désormais collectivement.

**Chacune et chacun doit se mobiliser pour se réapproprier le travail au quotidien afin que son contenu soit conforme à nos valeurs d'égalité, de justice et de solidarité.**